



*Printemps 1993 (Vol. 5, N° 1) numéro d'article 3*

# Les femmes professeures d'université—une minorité croissante

---

**Judy Lee**

L'enseignement est depuis longtemps un domaine où l'on retrouve une majorité de femmes. Toutefois, la représentation féminine diminue à mesure que les différents niveaux d'enseignement augmentent. Cette tendance est particulièrement évidente dans les universités, cet échelon supérieur du système d'enseignement où les femmes demeurent en minorité au sein des corps professoraux. Mais l'accroissement du nombre de candidates éventuelles à des postes de professeurs au cours des dernières décennies (voir [Nombre croissant de femmes possédant un doctorat](#)) a modifié la répartition selon le sexe dans les universités canadiennes. Vu la progression régulière des effectifs féminins dans de nombreuses autres professions traditionnellement à prédominance masculine, quels gains les femmes ont-elles réalisés en tant que membres des corps professoraux au cours des 30 dernières années?

À l'aide de données administratives (voir [Source des données et définitions](#)) la présente étude offre une analyse de la croissance de l'effectif d'enseignantes à temps plein <sup>1</sup> dans les universités canadiennes depuis 1960. Le rang professoral, le domaine de spécialisation, les titres de compétence, la structure par âge et les traitements seront aussi examinés.

## Croissance globale de 1960 à 1989

Même en 1989, les femmes ne constituaient qu'une minorité parmi les professeurs d'université, le nombre d'hommes enseignant à temps plein dans les universités canadiennes surpassant largement celui des femmes (près de 30 000 contre 7 200) ([graphique A](#))<sup>2</sup>. Par contre, depuis 1960, le nombre de femmes a décuplé, alors que le nombre d'hommes quintuplait ([graphique B](#)). Conséquemment, la représentation féminine s'est accrue lentement, mais de façon constante, chez les enseignants à temps plein des facultés, passant de 11 % en 1960 à 20 % en 1989.



## Graphique A Les femmes demeurent minoritaires dans l'enseignement universitaire\*.

Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

\* Il n'y a pas eu de collecte de données en 1961-1962, 1964-1965 et 1966-1967

En outre, les femmes forment une proportion importante de l'ensemble des nouveaux membres des corps professoraux. En 1989, 35 % des nouveaux enseignants étaient des femmes et, depuis 1980, la proportion des nominations féminines n'a jamais été inférieure à 27 % [▼3](#).



## Graphique B Le corps professoral féminin s'est accru à un rythme rapide\*.

Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

\* Il n'y a pas eu de collecte de données en 1961-1962, 1964-1965 et 1966-1967

## Concentration dans des disciplines précises

Les femmes professeures d'université sont concentrées dans certains domaines d'études. Au cours des 20 dernières années, environ 80 % d'entre elles étaient regroupées dans quatre disciplines : les sciences humaines, les sciences de la santé, l'éducation et les sciences sociales. (Durant les années 60, l'agronomie et les sciences biologiques, mais non les sciences sociales, figuraient parmi les quatre disciplines en tête.) Par contre, même en 1989, la proportion de professeures d'université n'était que de 1 % en génie et en sciences appliquées et s'établissait à moins de 5 % en mathématiques et en sciences physiques.

De plus, les femmes demeurent en minorité dans toutes les disciplines et, quelle que soit la faculté, composent moins du tiers des professeurs à temps plein ([graphique C](#)). En 1989, les disciplines le plus souvent choisies par les femmes étaient, dans l'ordre, l'éducation (30 %), les beauxarts et les arts appliqués (27 %) de même que les sciences de la santé (26 %). À l'opposé, d'autres disciplines comptaient moins de femmes, soit le génie et les sciences appliquées (3 %) ainsi que les mathématiques et les sciences physiques (7 %).



## Graphique C **Même dans leurs disciplines traditionnelles, les femmes représentaient moins du tiers des professeurs en 1989.**

*Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme*

## Peu de femmes dans les rangs supérieurs

Plus le rang professoral est élevé, plus l'effectif féminin décline ([graphique D](#)). En 1989, les femmes représentaient seulement 7 % des professeurs titulaires, mais la moitié des conférenciers et des chargés de cours. Ces proportions constituent toutefois des augmentations par rapport à 1960, où 4 % des professeurs titulaires et moins du quart des conférenciers et chargés de cours étaient des femmes.



## Graphique D **La représentation féminine diminue aux rangs professoraux supérieurs.**

*Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme*

La concentration des femmes dans les rangs professoraux inférieurs est plus évidente dans les disciplines à prédominance masculine. En génie et en sciences appliquées, par exemple, les femmes représentaient moins de 1 % des professeurs titulaires, mais 15 % des conférenciers et des chargés de cours. Même dans les facultés d'éducation, où la présence féminine est le plus marquée, les femmes ne constituaient que 15 % des professeurs titulaires, mais 61 % des conférenciers et des chargés de cours.

Puisque l'afflux des femmes dans l'enseignement universitaire demeure un phénomène récent, leur faible représentation parmi les professeurs titulaires s'explique peut-être par le délai nécessaire avant d'obtenir ce titre. En fait, au cours des deux dernières décennies, la représentation féminine a augmenté dans les échelons professoraux supérieurs. Entre 1970 et 1989, le pourcentage de professeures titulaires a presque triplé, passant de 5 % à 13 %, tandis que la proportion d'hommes détenant ce titre s'est aussi accrue (de 22 % à 42 %). De plus, l'augmentation du nombre de professeures agrégées a été telle que la représentation des femmes à ce niveau est presque égale à celle des hommes. En 1989, 33 % des enseignantes universitaires étaient professeures agrégées, alors que cette proportion n'était que de 17 % il y a 20 ans. Chez les hommes, la proportion correspondante est passée de 28 % à 35 %.

# Titres de compétence

De façon générale, le niveau des titres de compétence des membres des corps professoraux a augmenté au cours des 30 dernières années. Cette situation s'expliquerait en partie par une concurrence accrue pour les postes de professeur. Malgré cela, la proportion de titulaires d'un doctorat était beaucoup moins élevée chez les enseignantes universitaires (52 %) que chez leurs collègues masculins (71 %) en 1989 ([graphique E](#)).



## Graphique E **Chez les enseignants universitaires, relativement moins de femmes que d'hommes possédaient un doctorat ou étaient professeurs titulaires en 1989.**

*Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme*

Dans une grande mesure, cet écart reflète les différences observées selon le rang professoral. En fait, les compétences des hommes et des femmes sont beaucoup plus semblables à chaque rang que ne l'indiquent les proportions globales. En 1989, par exemple, 80 % des femmes professeures titulaires possédaient un doctorat, contre 82 % des hommes. Chez les professeurs agrégés, les statistiques correspondantes s'établissaient à 63 % et à 71 % [▼4](#).

Au cours des 20 dernières années, le pourcentage d'enseignants universitaires titulaires d'un doctorat qui occupent un poste de niveau supérieur s'est accru. Néanmoins, la proportion des femmes possédant un doctorat et occupant un poste de professeur titulaire demeure très inférieure à celle des hommes. En 1989, 21 % des enseignantes universitaires avec un doctorat étaient professeures titulaires, contre la moitié des enseignants de sexe masculin de même rang qui détenaient un diplôme équivalent ([graphique E](#)).

Il faudrait toutefois tenir compte de plusieurs autres facteurs pour dresser un tableau plus complet de la mobilité ascendante dans l'enseignement supérieur. Par exemple, ce n'est que depuis peu que les femmes y sont entrées. Leur manque d'ancienneté pourrait expliquer leur progression apparemment lente dans la hiérarchie professorale. De plus, le cheminement professionnel des femmes est souvent interrompu par des grossesses, ce qui a un impact sur leur expérience et leurs chances d'avancement.

# Salaires comparables

La concentration des femmes dans les rangs professoraux inférieurs explique en majeure partie l'écart

entre les salaires des hommes et des femmes puisque ceux-ci sont déterminés selon le rang. En 1989, le salaire médian du corps professoral féminin représentait un peu moins de 80 % de celui des hommes.

Là encore, la différence est moins marquée si l'on compare les salaires d'enseignants de rang identique dans la même discipline. En 1989, par exemple, le salaire des professeures titulaires en agronomie et en sciences biologiques correspondait à 98 % du traitement de leurs collègues masculins. Le ratio le plus bas pour les professeurs titulaires (93 %) a été observé dans le domaine des sciences de la santé, où la représentation féminine est relativement forte [▼5](#). Dans le domaine de l'éducation, le ratio était de 95 %, soit le même que pour l'ensemble des professeurs titulaires.

Le manque d'expérience et d'ancienneté peut expliquer le salaire moins élevé des femmes pour un même rang et une même discipline, mais ces deux aspects ne sont pas examinés ici. Néanmoins, l'écart entre les salaires dans le milieu universitaire est infime en comparaison de la différence beaucoup plus importante qui existe entre les gains des hommes et des femmes dans la population active en général [▼6](#).

## Les professeures sont plus jeunes

Les membres du corps professoral féminin sont généralement plus jeunes que leurs collègues masculins. En 1989, l'âge médian des professeurs se situait à 43 ans pour les femmes et à 47 ans pour les hommes. C'est en génie et en sciences appliquées que l'on retrouvait les femmes les plus jeunes avec un âge médian de 38 ans, comparativement à 48 ans pour les hommes. Les professeures de mathématiques et de sciences physiques, qui étaient aussi relativement jeunes, avaient un âge médian de 41 ans, alors qu'il était de 48 ans pour leurs homologues masculins.

Par contre, celles qui se trouvaient dans les disciplines traditionnellement enseignées par les femmes étaient plus âgées. L'âge médian des enseignantes en éducation ou en sciences humaines, par exemple, était de 45 ans. Elles étaient néanmoins généralement plus jeunes que leurs confrères de sexe masculin, dont l'âge médian était de 49 et 50 ans respectivement pour chaque discipline.

Conséquemment, les professeures d'université étaient proportionnellement moins nombreuses que leurs collègues masculins à approcher de l'âge de la retraite. En 1989, 13 % d'entre elles étaient âgées de 55 ans ou plus, comparativement à 23 % pour les enseignants ([graphique F](#)).



### Graphique F **En 1989, une plus faible proportion d'enseignantes que d'enseignants approchaient de l'âge de la retraite**

*Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme*

# Résumé

Malgré des progrès substantiels, les femmes demeurent en minorité dans les facultés universitaires canadiennes. En dépit des changements qui s'opèrent lentement, les femmes restent toujours concentrées dans les rangs professoraux inférieurs et dans les disciplines traditionnellement à majorité féminine. De plus, leurs salaires sont légèrement inférieurs à ceux de leurs collègues masculins, bien que l'inégalité des distributions selon le rang et des facteurs tels que l'ancienneté et l'expérience puissent expliquer en grande partie les écarts observés.

Toutefois, une mobilité ascendante semble plus probable pour les femmes, puisqu'elles sont généralement plus jeunes que leurs confrères masculins. Ces femmes auront peut-être des possibilités d'avancement lorsque leurs collègues masculins prendront leur retraite et plus particulièrement dans les disciplines où les écarts dans l'âge médian selon le sexe sont les plus grands - le génie et les sciences appliquées de même que les mathématiques et les sciences physiques. En revanche, compte tenu des contraintes financières imposées aux universités ces dernières années, l'accession des femmes aux rangs professoraux supérieurs peut être limitée. Les perspectives d'avenir pour le corps professoral féminin dépendraient non seulement des compétences et de l'expérience, mais aussi de ces facteurs externes.

---

## Source des données et définitions

### Source des données

La Division de l'éducation, de la culture et du tourisme de Statistique Canada obtient ses données annuelles sur les professeurs d'université à temps plein des dossiers administratifs des établissements d'enseignement canadiens autorisés à décerner des grades. La base de données contient des données démographiques et des renseignements sur les programmes d'enseignement et les rémunérations.

### Population

Les professeurs incluent tous les membres des corps professoraux qui enseignent ou remplissent des fonctions administratives. Les cadres supérieurs, les professeurs d'université dans les hôpitaux d'enseignement et les professeurs invités sont compris, sauf les recteurs et les vicerecteurs. L'étude ne porte que sur les enseignants à temps plein, c'est-à-dire les membres des corps professoraux et les cadres supérieurs (y compris ceux en congé sabbatique) qui ont un contrat d'enseignement à temps plein

(«pleine charge») et dont la durée de la nomination est de quatre mois ou plus. Chaque université est chargée de déterminer lesquels de ses professeurs doivent être considérés comme ayant une pleine charge.

Les nouveaux membres des corps professoraux sont classés dans la catégorie des nouvelles nominations. Les nouvelles nominations ne correspondent pas nécessairement à de nouveaux postes; dans certains cas, elles découlent d'une certaine expansion et, dans d'autres, de la création par attrition de postes vacants.

## Rang

Les catégories qui suivent servent à désigner les différents niveaux auxquels sont classés les enseignants universitaires : professeur titulaire, professeur agrégé, professeur adjoint et conférencier ou chargé de cours. Le personnel dont le rang est inférieur de deux échelons à celui de professeur adjoint et le personnel sans titre ont été groupés pour former la catégorie «autre». Les professeurs invités sont répartis selon leur rang.

## Salaires

L'analyse porte uniquement sur les salaires des enseignants rémunérés selon une échelle de rémunération standard. Les enseignants en congé non payé et certains membres du personnel d'établissements confessionnels sont exclus, sauf les enseignants en congé sabbatique.

Les données sur les salaires sont fondées sur les taux de rémunération annuelle. Elles comprennent les paiements additionnels versés pour l'accomplissement de fonctions administratives et d'autres types d'honoraires, mais ne tiennent pas compte d'éléments tels que les avantages sociaux, les primes d'heures supplémentaires et la rémunération pour les cours d'éducation permanente. Les salaires des personnes employées à temps plein mais pour moins de 12 mois ont été ramenés à une base annuelle. Le taux annuel de rémunération des enseignants en congé sabbatique correspond au salaire que ces derniers auraient touché s'ils avaient enseigné.

---

## Nombre croissant de femmes possédant un doctorat

Une proportion croissante de doctorats sont décernés aux femmes. En 1990, les femmes ont obtenu 32 % de l'ensemble des doctorats, comparativement à 23 % en 1980 et à 9 % en 1970.

La représentation féminine chez les titulaires d'un doctorat varie selon le domaine d'études. En éducation, plus de la moitié des doctorats ont été conférés à des femmes en 1990. Les femmes ont aussi reçu à peu près 40 % des doctorats en sciences sociales, en sciences humaines, dans le domaine des beaux-arts et des arts appliqués et en sciences de la santé. Mais, même en 1990, les proportions de doctorats accordés aux femmes étaient relativement faibles en génie et en sciences appliquées (7 %) de même qu'en mathématiques et en sciences physiques (20 %). Toutefois, ces proportions représentaient des augmentations par rapport à celles de 1980, qui s'établissaient à 3 % et à 8 % respectivement.

---

## Principale profession

L'enseignement universitaire vient au premier rang des professions exercées par les titulaires d'un doctorat. Selon les résultats du Recensement de 1986, environ le tiers des détenteurs d'un doctorat ont déclaré que l'enseignement universitaire constituait leur principale profession. Parmi les professeurs d'université avec un doctorat, les hommes étaient relativement un peu plus nombreux que les femmes (35 % contre 31 % respectivement).

Les résultats d'une enquête nationale auprès des diplômés indiquent que la proportion de professeurs d'université est encore plus grande parmi les personnes qui ont obtenu leur doctorat récemment. En 1988, 42 % de celles ayant obtenu un doctorat deux années auparavant enseignaient à l'université. Là encore, la proportion de diplômés ayant choisi l'enseignement universitaire était plus forte chez les hommes (45 %) que chez les femmes (38 %).

---

## Notes

### *Note 1*

Il n'y a pas de données chronologiques sur les enseignants à temps partiel des universités. Toutefois, en 1990, la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme de Statistique Canada a commencé à recueillir des renseignements non seulement sur les enseignants universitaires à temps plein, mais aussi sur ceux à temps partiel.

### *Note 2*

Les dates correspondent aux années académiques. Par exemple, les données de 1989 portent sur l'année académique 1989-1990.



### **Note 3**

Par nominations, on entend les «nouveaux» enseignants recrutés dans une université; ces personnes peuvent avoir occupé un poste précédemment dans une autre université.

### **Note 4**

Si les professeures agrégées détenant un doctorat sont peu nombreuses, c'est en partie parce que beaucoup d'enseignantes des sciences de la santé, des beauxarts et des arts appliqués n'ont pas de doctorat. En sciences de la santé en particulier, la proportion de l'ensemble des professeures agrégées était relativement importante en 1989 (22 %).

### **Note 5**

Dans une certaine mesure, cette différence tient peut être à ce que les femmes et les hommes n'enseignent pas les mêmes disciplines dans le domaine des sciences de la santé; par exemple, la physiothérapie et les sciences infirmières sont enseignées par des femmes et les spécialités médicales, par des hommes.

### **Note 6**

En 1989, le ratio des gains des femmes aux gains des hommes chez les personnes travaillant à temps plein toute l'année était de 66 %.

---

## **Documents consultés**

- STATISTIQUE CANADA. *Enseignants dans les universités, 1989-90*, Ottawa, novembre 1992, catalogue 81-241, annuel.
- ---. *Universités : inscriptions et grades décernés, 1990*, Ottawa, avril 1992, catalogue 81-204, annuel.
- ---. *Gains des hommes et des femmes, 1990*, Ottawa, janvier 1992, catalogue 13-217, annuel.
- ---. *L'éducation au Canada : revue statistique pour 1989-90*, Ottawa, août 1991, catalogue 81-229, annuel.
- ---. *Universités : inscriptions et grades décernés, 1980*, Ottawa, mai 1983, catalogue 81-204, annuel.

---

## **Auteur**

Judy Lee est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de

Statistique Canada.

## Source

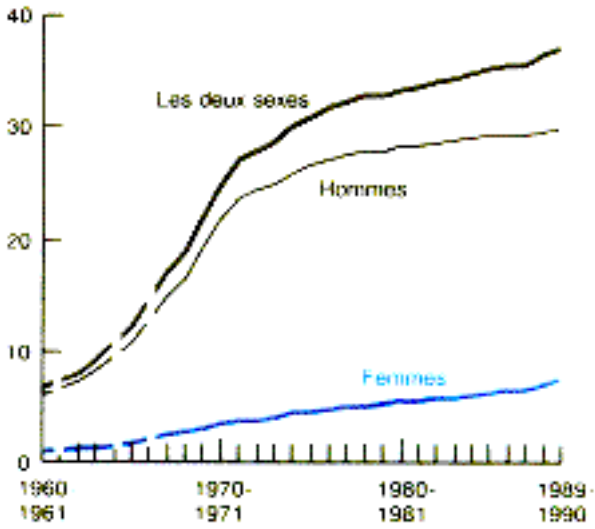
*L'emploi et le revenu en perspective*, Printemps 1993, Vol. 5, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



## Graphique A

### Les femmes demeurent minoritaires dans l'enseignement universitaire\*.

Nombre d'enseignants à temps plein ('000)



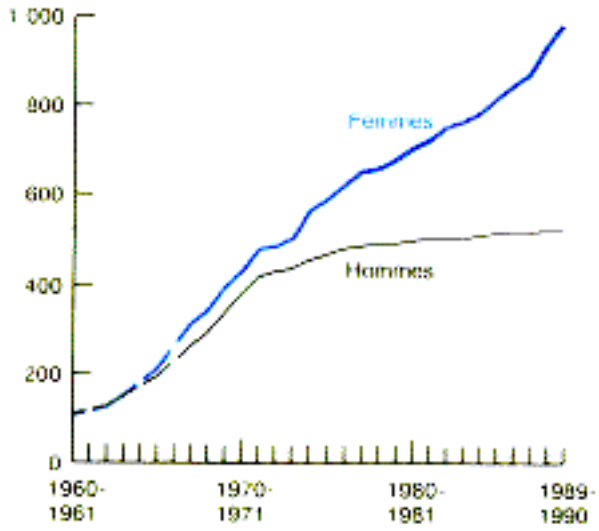
Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

\* Il n'y a pas eu de collecte de données en 1961-1962, 1964-1965 et 1966-1967.

## Graphique B

### Le corps professoral féminin s'est accru à un rythme rapide\*.

Indice: 1960 = 100

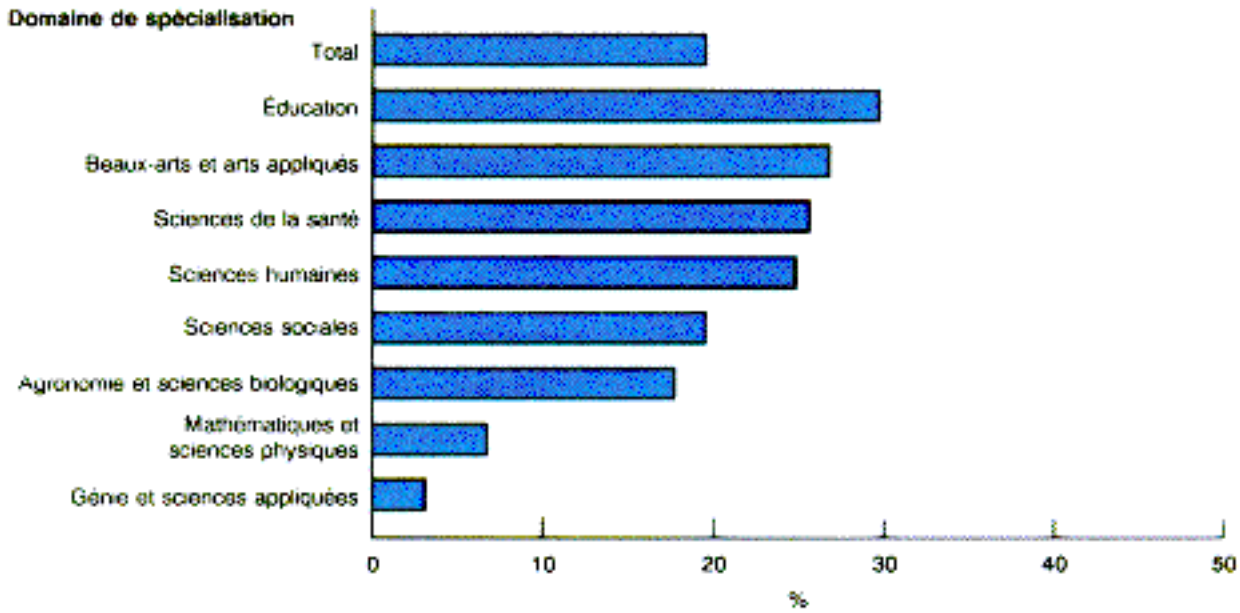


Source: Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

\* Il n'y a pas eu de collecte de données en 1961-1962, 1964-1965 et 1966-1967.

### Graphique C

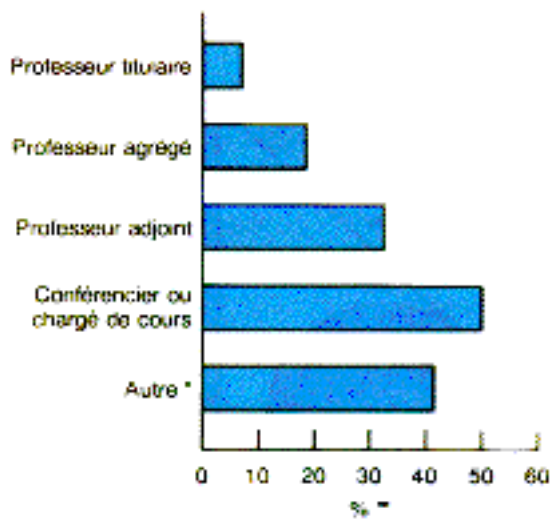
**Même dans leurs disciplines traditionnelles, les femmes représentaient moins du tiers des professeurs en 1989.**



Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

## Graphique D

### La représentation féminine diminue aux rangs professoraux supérieurs.

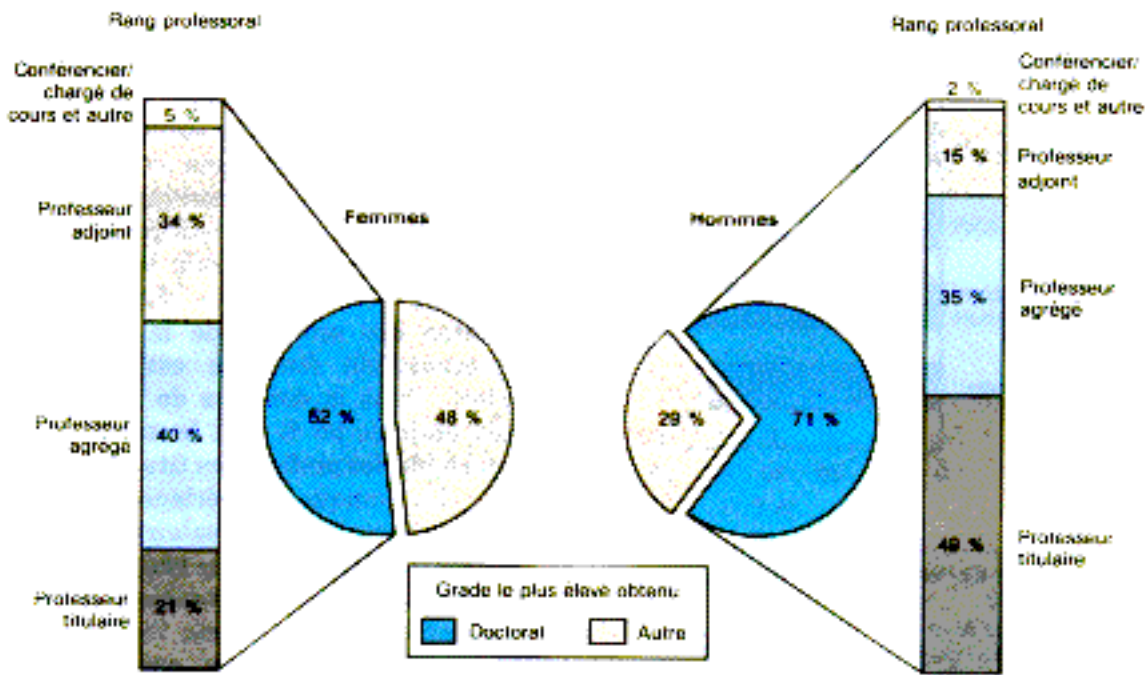


Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

- \* Personnel dont le rang est inférieur de deux échelons à celui de professeur adjoint et personnel sans titre.
- Pourcentage de femmes parmi les différents niveaux d'enseignement en 1989.

Graphique E

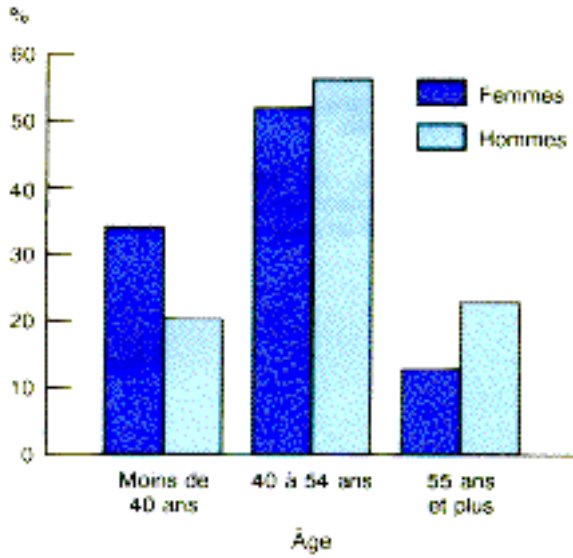
Chez les enseignants universitaires, relativement moins de femmes que d'hommes possédaient un doctorat ou étaient professeurs titulaires en 1989.



Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

Graphique F

**En 1989, une plus faible proportion d'enseignantes que d'enseignants approchaient de l'âge de la retraite.**



Source : *Division de l'éducation, de la culture et du tourisme*